

<http://pierrealainmillet.fr/Unir-les-sans-logements-les-mal-loges-les-demandeurs-tous>



Unir les sans logements, les mal logés, les demandeurs, tous les locataires !

- Logement -



Date de mise en ligne : mercredi 7 mai 2025

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Sur le logement comme sur l'hébergement, la métropole fait beaucoup et pourtant le mal logement s'aggrave comme l'indignité de la rue. C'est toute la difficulté de politiques locales qui ne peuvent venir protéger des effets de politiques nationales. C'est pourquoi les élus communistes soutiennent la politique métropolitaine du logement et de l'hébergement, tout en se mobilisant avec les associations de locataires, de solidarité, avec tous les acteurs sociaux pour une autre politique nationale du logement et de l'hébergement.

Bien sûr, ce n'est pas facile et beaucoup voudraient que la métropole et les communes puissent remplacer l'état, mais quand on regarde les dépenses par habitant, la métropole a cinq fois moins d'argent que l'état, et dix fois moins que le privé. Au mieux, les collectivités peuvent amortir les chocs, mais pas les faire disparaître.

Or le choc du mal logement et de l'indignité de la rue est terrible comme le montrait le rapport de la fondation pour le logement des défavorisés début février 2025.

- **735 morts de personnes à la rue ou sans chez soi en 2023, un sinistre record depuis 12 ans.**
- **350 000 personnes sans domicile, en hausse depuis les dernières estimations à 330 000 en 2023, 300 000 en 2020, 143 000 en 2012. Sans compter les 590 000 personnes hébergées chez des tiers (hors parents) en 2020 contre 510 000 en 2013.**
- **2,7 millions de demandeurs de logement social mi-2024, un record, contre 2,1 millions en 2017.**
- **82 000 logements sociaux financés en 2023, environ 84 000 en 2024, contre 124 000 en 2016.**
- **Une baisse de l'offre locative sociale disponible : de 500 000 logements sociaux attribués chaque année entre 2015 et 2017, à 393 000 en 2023 (- 6 % en un an, - 19 % depuis 2016).**
- **19 023 expulsions locatives avec le concours de la force publique en 2023, un record historique, + 17 % en un an.**
- **1 484 expulsions de lieux de vie informels entre novembre 2023 et novembre 2024 (+ 34 % en un an).**
- **30 % des ménages ont eu froid dans leur logement en 2024, contre 14 % en 2020.**
- **11,2 millions de personnes en situation de pauvreté monétaire en France, 600 000 de plus entre 2017 et 2022.**
- **259 000 logements mis en chantier en 2024, contre 435 000 en 2017.**

Et on connaît tous la raison première, la baisse de l'effort national pour la politique du logement qui avait atteint 2,2% du PIB en 2010 et est descendu à 1,5% en 2023! C'est 20 milliards de moins ! Et ca va continuer. Je peux vous livrer un scoop, hier la préfecture nous a prévenu que l'annonce du président de la république de l'effort de guerre conduisait à geler des dépenses publiques notamment en politique de la ville, des actions de programmation sociale, des quartiers d'été notamment vont être fortement réduites en 2025!

Ce cadre national a évidemment des conséquences lourdes dans la métropole. Tous les indicateurs sont au rouge.

- **la pression de la demande explose !** Depuis la création de la métropole, on est passé de 4 demandes de logement pour une offre, à pratiquement 10 demandes pour une offre. Autrement dit, chaque fois qu'un heureux

demandeur obtient un logement, il y a 9 malheureux qui ne l'ont pas eu ! Et le nombre d'attributions de logement est en baisse en 2024.

- **Les non prioritaires sont écartés du logement social !** En 2023, il y avait 8% des demandeurs considérés comme « prioritaires », ils ont représenté 60% des attributions. Autrement dit, la labellisation prioritaire fonctionne, un demandeur priorisé a de plus grandes chances de trouver un logement dans l'année, mais pour les autres, la situation est catastrophique. Les non prioritaires sont à plus de 21 demandes pour une offre ! Et quand le logement disponible est bien placé, ceux qui ont accès à la plateforme ALINE de Action logement le savent, il peut y avoir plus de 150 demandeurs pour un logement !
- **Les plus pauvres sont assignés aux quartiers prioritaires !** Entre 2019 et 2023, on est passé de 20% de bénéficiaires de logement hors quartier prioritaires du premier quartile de revenu à seulement 16%. Autrement dit, les plus bas revenus qui ont trouvé un logement ont été plus qu'avant orientés vers les seuls quartiers prioritaires... là où pourtant, tout le monde dit qu'il faut rechercher de la mixité sociale...
- **Et le mal logement, le sans logement explose !** La métropole s'est retrouvée à l'été 2024 devant une explosion des mises à l'hôtel et les polémiques locales ont souvent masqué le fonds du problème. Selon les données de la MVS, depuis 5 ans, on crée dans le Rhône chaque année 1000 places d'accueil, et pourtant, il y a 300 personnes de plus à la rue ! Cette situation devrait conduire à une mobilisation coordonnée de tous les acteurs pour respecter l'annonce du président de la république en 2017 qui promettait plus personne à la rue , mais qui préside une politique de logement qui fait exploser le nombre d'expulsions sans relogement ! Il faudrait une vraie politique régionale et nationale pour éviter les effets de concurrence entre départements.

Donc le mal logement s'aggrave et des milliers de familles dans la métropole de Lyon y sont confrontés alors même que la métropole fait pourtant beaucoup !

Le plan d'urgence pour le logement a permis de faire sortir 118 opérations immobilières bloquées avec 7000 logements dont plus de 1000 logements sociaux et 1000 logements locatifs intermédiaires qui ont permis de sauver des projets de promoteurs dans la violente crise immobilière. Au passage, il faut noter qu'encore une fois, c'est la puissance publique, donc la dépense publique, que des acteurs privés sont heureux de trouver pour les aider.

La politique de plafonnement des loyers produit ses effets malgré les polémiques.

Sur l'hébergement, les actions sont nombreuses, un budget multiplié par 20 pour les femmes isolées de 2019 à 2024, la métropole travaillant au-delà de ses compétences avec la préfecture pour des dispositifs, comme la « station » qui accueille une centaine de jeunes en attente de reconnaissance de minorité, et que l'état avait accepté de cofinancer, financement qui serait supprimé. La métropole a mis à l'abri 3000 personnes entre 2023 et 2024 dont 40% relèvent de l'état. Elle a créé 600 places pour les mères isolées et 200 nouvelles en 2025. Elle multiplie les expériences, urbanisme transitoire, 160 logements de son patrimoine, conventionnement de sites occupés. Un budget de plus de 20M€ en 2025.

Au plan local, les relations entre les collectivités et l'état sont profondes, la métropole gère les aides à la pierre, les communes et la métropole sont des acteurs décisifs de la politique de la ville. Le service logement de la préfecture joue un rôle important dans la politique d'attribution. La décision de la préfecture de reprendre la compétence permis de construire aux communes en carence SRU montre que l'état peut agir dans le bon sens. Sauf que cette décision locale est un peu une éclaircie dans un ciel couvert. On ne peut pas continuer à faire comme si la politique nationale de l'état n'était pas toute entière tournée contre le logement social, contre le logement public, contre les migrants. La ministre du logement semblait contente d'elle-même en annonçant à l'USH qu'elle réduisait de 200 millions le prélèvement de 1,6 milliards de RLS sur les bailleurs sociaux. Mais c'est le voleur qui vous rend une petite part de ce qu'il vous a pris en vous demandant de le remercier !

Les plaintes de collectivités contre l'état en sont un exemple illustratif et l'état a été condamné fin mars à verser 78

000€ au CCAS de Grenoble, il y aura peut-être des décisions prochaines pour d'autres communes dont Lyon. La métropole participe à cette action pour un montant demandé cumulé de 10M€ en 2024.

J'en profite pour souligner aussi la plainte de l'Union Sociale de l'Habitat, le regroupement de bailleurs sociaux, contre Action Logement qui collecte la contribution des salaires au logement mais l'oriente presque totalement vers ses seuls projets, au détriment de tous les autres bailleurs sociaux. Là aussi, la justice a donné raison aux bailleurs sociaux.

Car au fonds, il y a bien sûr l'urgence d'une politique logement nationale qui revienne au financement public du logement pour permettre réellement la construction de logement à loyer modéré disait-on il y a 50 ans, on peut dire "abordable" peu importe, l'essentiel est de construire des logements dont les loyers sont accessibles à un salarié ! Et si les communistes défendent le retour à une aide à la pierre financée sur le budget de l'état, rappelons qu'il y avait une ligne budgétaire de plusieurs milliards il y a 40 ans, réduire progressivement et mise à presque rien par François Hollande, Macron ayant terminé le travail. Mais il faut bien sûr aussi un financement par les entreprises en revenant à une contribution réellement de 1% de la masse salariale, dans toutes les entreprises et pour tous les salariés. Et il faut reconstruire une gestion démocratique de ces fonds avec les salariés, les locataires et les collectivités locales.

Dernier point, pour les communistes, il est essentiel d'unir face à toutes les formes du mal logement. Il faut faire converger les mobilisations pour une famille à la rue, contre les expulsions, et nous attendons la convocation au tribunal de Michèle Picard dont les arrêtés contre les expulsions sans relogement dont la date n'est pas encore fixée, mais aussi contre la suroccupation, pour les locataires en situation de handicap dans un logement inadapté, comme aussi pour les milliers de locataires âgés qui espèrent une mutation dans un logement accessible, et pour les dizaines de milliers de demandeurs de logement qui attendent.

C'est nécessaire pour que la concurrence entre les habitants ne viennent pas faire reculer les solidarités. Car des milliers de familles sont hébergées par des connaissances ce qui est sans doute la première forme d'hébergement solidaire. Sauf que cela conduit à des situations de suroccupations qui deviennent invivables. Ce sont les mises à la rue les plus fréquentes. Et plus il y a de personnes sans logement, plus il y a de la débrouille, jusqu'à l'occupation sans droits ni titres, notamment dans le parc social, et dans la crise, ce sont les profiteurs qui arrivent, les marchands de sommeil, les squatteurs professionnels. Une enquête d'une association de solidarité auprès des familles syriennes qui tournent d'expulsions en expulsions dans la métropole depuis des années montrait qu'elles avaient pour beaucoup payé pour entrer dans un logement social squatté. Il est essentiel de faire se rencontrer tous les acteurs du logement et de l'hébergement, les associations de solidarité et les fédérations de locataires pour mener une bataille globale contre toutes les formes du mal logement.

Il n'y aura pas de solution à la crise de l'hébergement sans solution à la crise du logement. On comprend bien pourquoi. Les CADA qui héberge les demandeurs d'asile ne peuvent accueillir de nouveaux demandeurs que si ceux qui y sont peuvent en sortir. Et ils ne peuvent en sortir que si des places se libèrent dans l'hébergement, et donc dans le logement. La préfète avait cru qu'elle pouvait faire porter cette contrainte sur les personnes en limitant le temps de présence en hébergement. Elle a fort heureusement été contrainte de faire marche arrière, mais le problème reste entier. **Il faut un plan d'urgence pour accueillir toutes les personnes à la rue, vider les squats, et pour cela, il faut un plan d'urgence pour construire des milliers de logement dans toutes les communes de la métropole, et pour cela, il faut un vrai financement de l'état et des entreprises.**

Post-scriptum :